

**INSPE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE**  
**École interne de l'Université de la Polynésie Française**

**Année universitaire : 2024-2025**

**MEMOIRE DE MASTER MEEF**  
*Cahier des charges*

## SOMMAIRE

<b>1. OBJECTIFS</b> .....	<b>3</b>
<b>2. EXIGENCES</b> .....	<b>3</b>
2.1. Normes.....	3
2.2. Dépôt de mémoire.....	3
2.3. Structure.....	4
2.3.1. Page de titre.....	4
2.3.2. Résumé.....	4
2.3.3. Sommaire.....	4
2.3.4. Introduction.....	4
2.3.5. Le cadre théorique de référence.....	4
2.3.6. Méthodologie.....	5
2.3.7. La description de l'expérimentation.....	5
2.3.8. Analyse de l'expérimentation/Résultats.....	5
2.3.9. Discussion.....	5
2.3.10. Conclusion.....	5
2.3.11. Bibliographie.....	6
2.3.12. Annexes.....	6
<b>3. DIRECTION DES MEMOIRES</b> .....	<b>6</b>
3.1. Modalités du suivi.....	6
<b>4. CONTENUS</b> .....	<b>7</b>
4.1. Rédaction du mémoire.....	7
<b>5. MODALITES D'EVALUATION</b> .....	<b>7</b>
5.1. Critères d'évaluation.....	7
5.1.1. Le mémoire.....	8
5.1.2. La soutenance.....	8
5.1.3. Les modalités de soutenance.....	8
<b>6. Calendrier du Mémoire</b> .....	<b>8</b>
<b>7. ANNEXE</b> .....	<b>9</b>
7.1. Annexe 1 : le dépôt du mémoire final sur la plateforme DépôtMémoire.....	9

## 1. OBJECTIFS

- Initier à la recherche.<sup>1</sup>
- Développer l'attitude réflexive et les capacités d'analyse.
- Opérationnaliser et dynamiser le lien théorie-pratique.
- Former à la résolution de problèmes professionnels.
- Favoriser l'appropriation de la complexité pédagogique et des exigences méthodologiques qu'elle requiert.
- Concevoir et réaliser un écrit réflexif à caractère professionnel et théorique.

## 2. EXIGENCES<sup>2</sup>

### 2.1. Normes

**Le mémoire devrait être fondé sur des normes reconnues, même si ces normes varient d'un domaine à l'autre. Certaines normes (citationnelles, références, etc.) peuvent être modifiées en fonction des préférences et des directives du directeur de mémoire.**

- Questionnement à l'origine du mémoire (en lien avec : l'expérience du stagiaire, les propositions des enseignants, les réflexions lors des APP, cours, autres...).
- Existence d'une problématique et formulation d'hypothèses (ou attentes).
- Explicitation de la méthodologie.
- Situer sa problématique dans un cadre théorique de référence.
- Éléments de description de pratiques (en fonction des sujets).
- Analyse des effets et résultats, implications pédagogiques.
- Synthèse.

### 2.2. Dépôt de mémoire

- Le mémoire devra être déposé sur l'application *DépôtMémoire*, dans l'ENT rubrique « Mes outils »<sup>3</sup>, en version PDF A., **sur une période s'étalant du lundi 27 janvier**

---

<sup>1</sup> Voir Arrêté du 28 mai 2019 modifiant l'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation », art. 18. « ... dans le cadre du master 'MEEF', chaque étudiant réalise un mémoire de master qui doit avoir un contenu disciplinaire et de recherche en relation avec la finalité pédagogique, les pratiques et l'environnement professionnels ... »

<sup>2</sup> Voir feuille de style.

<sup>3</sup> (a) Connectez-vous à votre ENT en entrant normalement vos codes ; (b) Dans l'onglet « Mes outils » (dans la barre du haut), puis dans la partie « Campus », vous trouverez une icône intitulée « *DépôtMémoire* », cliquez dessus ; (c) Entrez les données qui vous seront demandées page après page, puis, à la dernière étape, téléchargez la version définitive de votre mémoire (celle

**2025 (le matin, 8h) au lundi 12 mai 2025 (à minuit) et impérativement une semaine avant la soutenance ; deux versions papier seront à adresser au jury** (formé d'au moins deux membres, dont au moins le directeur de mémoire et un enseignant chercheur). A titre informatif, tous les mémoires déposés vont faire l'objet d'un contrôle par un logiciel anti-plagiat. Le pourcentage de plagiat détecté apparaîtra à côté du nom de l'étudiant.

## 2.3. Structure

### 2.3.1. Page de titre

- Pas de numéro de page.  
(Voir *Feuille de Style*)

### 2.3.2. Résumé

(Page 1) (Les informations suivantes sont très importantes car elles sont destinées aussi au signalement des mémoires dans la base numérique de la Bibliothèque Universitaire).

- *Résumé* en français (environ 150 mots). Le résumé est concis et reflète bien le contenu du mémoire. Assurez-vous très attentivement qu'il ne comporte aucune faute d'orthographe ou de syntaxe.
- *Mots-clés* (5 à 10).

### 2.3.3. Sommaire

- (Page 2) :
- (Par insertion automatique) (*Voir Feuille de Style*).
- La lecture en continu des titres et sous-titres du sommaire doit donner un reflet fidèle du contenu et de l'organisation d'ensemble.
- Les titres doivent être parlants et explicites.
- Soigner la hiérarchie du plan.
- Paginer la totalité du document et vérifier la pagination en cas de renvois internes.

### 2.3.4. Introduction

- Qu'est-ce qui a conduit au choix du sujet ? Quelle était la question de départ ?
- Présentation du sujet, plan (Thème, Problématique, Hypothèses, Cadre de référence théorique, Cadre de référence théorique, Méthodologie, Organisation du mémoire).

### 2.3.5. Le cadre théorique de référence

Nommé aussi Partie théorique, selon la discipline. Il peut être constitué de deux sous-chapitres :

---

que vous avez donnée à lire au jury) en format **PDF A**. Cette procédure est décrite avec plus de détails dans l'annexe 1 de ce document, ainsi que la procédure pour créer un document au format PDF A.

- **Cadre conceptuel ou Positionnement théorique...** selon la discipline. Référence aux théories sur lesquelles l'expérimentation se base (quelles théories, quels concepts...), en lien direct avec la problématique et l'expérimentation (voir, pour quelques exemples, la feuille de style « mémoire »).
- **Revue de questions ou Revue de littérature ou État de l'art...** selon la discipline. Il s'agit d'explicitier quelle vision a la recherche *de la question que vous vous posez*, et quelles hypothèses elle formule pour résoudre le problème (pour quelques exemples, voir la feuille de style « mémoire »). Cela nécessite la lecture des articles scientifiques portant sur le même sujet ; également la présentation synthétique de certains résultats de ces mêmes recherches, proches de son sujet ; comment notre expérimentation se situe par rapport aux autres recherches s'intéressant à la même problématique (ex. : il s'agit d'une reprise de la même expérimentation avec une autre population ou bien d'une autre variable, etc.).

### **2.3.6. Méthodologie**

- Présentation de la méthodologie.
- Présentation des outils de recueil des données.
- Présentation des modèles d'analyse.

### **2.3.7. La description de l'expérimentation<sup>4</sup>**

- Présentation du contexte.
- Présentation de la population.
- Une description analytique des séances ou du projet qui montre la réalité de ce qui s'est passé (on doit pouvoir visualiser les séances).

### **2.3.8. Analyse de l'expérimentation/Résultats**

- Exposé des résultats dans leur globalité (plus chronologique).
- Mise à l'épreuve des hypothèses de départ.
- Réussites, limites de la démarche.

### **2.3.9. Discussion**

- Vos résultats rapportés à la littérature scientifique.
- Les principaux apports de votre étude.

### **2.3.10. Conclusion**

- Réponse synthétique à la question initiale (elle précise dans quelle mesure l'hypothèse générale est validée ou invalidée).
- Reformulation du questionnement initial.
- Ouverture vers d'autres questions, vers l'avenir professionnel (ce que l'exercice du mémoire vous a apporté en termes d'apprentissage réflexif sur le métier).

---

<sup>4</sup> Dans le cas où la préparation du mémoire a donné lieu à une expérimentation.

### 2.3.11. Bibliographie

- Notices présentées selon les normes en vigueur (cf. cours ou bien selon les exigences du directeur et de la discipline).
- Seules les références qui sont mobilisées dans le corps du texte doivent y figurer.

### 2.3.12. Annexes

- Numérotées, titrées et paginées.

## 3. DIRECTION DES MEMOIRES

Les mémoires de recherche de Master 2 MEEF peuvent être dirigés par un enseignant chercheur HDR, par un enseignant-chercheur non HDR, par un enseignant qualifié aux fonctions de maître de conférences ou encore codirigés par un enseignant-chercheur et un enseignant agrégé ou certifié de l'INSPE/UPF.

La codirection des mémoires est possible, notamment lorsque l'association d'un enseignant chercheur et d'un spécialiste de la didactique (qui peut être le tuteur INSPE) peut aider l'étudiant dans sa recherche. Le directeur de mémoire pourra organiser cette codirection s'il l'estime utile.

Le tuteur de terrain de l'étudiant ne participera pas directement à l'encadrement du mémoire de recherche, sauf si le directeur de mémoire le juge opportun. Il pourra en revanche aider l'étudiant dans la partie « terrain » de sa recherche, si celle-ci le requiert.

**Important : dès que le directeur de mémoire a été choisi, l'étudiant doit renseigner l'enquête qui sera ouverte à cet effet sur l'ENT. Dans tous les cas, le choix du directeur et le renseignement de la fiche doivent être faits avant le 1er octobre 2024.**

### 3.1. Modalités du suivi

- Rencontres entre le directeur de mémoire et l'étudiant durant l'année.
- Les cours de Séminaire de recherche
- L'étudiant peut solliciter également le soutien des tuteurs (Tuteur INSPE et Tuteur de terrain - en accord avec le directeur de mémoire).
- Le directeur de mémoire assure l'organisation pédagogique de la soutenance du mémoire.

## 4. CONTENUS

### 4.1. Rédaction du mémoire

- Pour le M2 MEEF2 et le M2 MEEF1, le mémoire doit comporter 50 pages (sommaire, annexes et bibliographie non compris).
- Pour le M2 MEEF4 MSC et le M2 MEEF3, le mémoire doit comporter entre 50 et 80 pages (sommaire, annexes et bibliographie non compris).

Le sujet du mémoire aura « ...un contenu à la fois disciplinaire et de recherche, en relation avec la finalité pédagogique et les pratiques professionnelles... »<sup>5</sup>. Il pourra s'agir d'un sujet de didactique générale ou de didactique appliquée à la discipline.

La préparation du mémoire (choix du sujet et des grands axes de travail notamment) peut commencer dès le M1, au sein des UE d'« Initiation à la recherche ».

## 5. MODALITES D'ÉVALUATION

**Le mémoire de Master MEEF sera évalué au semestre 10**, au sein de l'UE 10.03 (MEEF2 PLC, MEEF1 PE, MEEF4 MSC et MEEF3 CPE)

**L'évaluation** se fera en 100% ET :

- Mémoire écrit final
- Soutenance (cf. chapitre suivant)

L'UE Mémoire donne lieu à l'acquisition de :

- 20.25 ECTS pour tous les parcours (M2 MEEF1 PE, M2 MEEF2 PLC, M2 MEEF4 MSC et M2 MEEF3 CPE)

L'évaluation est justifiée par une appréciation référant aux critères de l'évaluation (cf. paragraphe suivant).

### 5.1. Critères d'évaluation

De façon générale, le jury s'attache à apprécier la profondeur, la pertinence et l'authenticité du travail effectué. Les mémoires seront systématiquement passés à un logiciel de détection du plagiat. L'évaluation s'appuie sur les critères suivants :

---

<sup>5</sup> Voir Arrêté du 28 mai 2019 modifiant l'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation », art. 18. « ... dans le cadre du master 'MEEF', chaque étudiant réalise un mémoire de master qui doit avoir un contenu disciplinaire et de recherche en relation avec la finalité pédagogique, les pratiques et l'environnement professionnels ... »

### 5.1.1. Le mémoire

- Questionnement, problématique et hypothèses clairement posées.
- Références théoriques consistantes, pertinentes, articulées à l'expérimentation<sup>6</sup>
- Méthodologie construite, efficace.
- Expérimentation et résultats présentés et analysés avec rigueur (dans le cas où la préparation du mémoire a donné lieu à une expérimentation).
- Conclusion éclairante, liée aux hypothèses, professionnelle.
- Document organisé, cohérent, lisible, écrit dans un langage correct.
- Respect des exigences de structure et de forme.

### 5.1.2. La soutenance

- Clarté dans l'expression et la communication.
- Structuration du discours.
- Maîtrise de contenu et qualité des réponses fournies.
- Distance critique.
- Pertinence des exemples choisis pour illustrer les propos.
- Clarté du propos, conformité de la langue.
- Pertinence de l'argumentation.
- Capacité à la mise en perspective du travail effectué, des conclusions.
- Capacité à l'autoévaluation.

### 5.1.3. Les modalités de soutenance

- Individuelle, publique.
- Durée : environ 30 minutes réparties de la façon suivante :
  - De 10 à 15 minutes pour l'exposition du mémoire,
  - Suivies de l'entretien avec le jury (questions, échanges, discussion) (10 à 15 minutes).
- *Jury : 2 enseignants, dont le directeur de mémoire. Au moins l'un des deux membres du jury devra être enseignant-chercheur.*
- *Le directeur de mémoire et l'éventuel co-directeur décideront de l'opportunité d'intégrer le tuteur de terrain de l'étudiant au jury de soutenance du mémoire.*

## 6. Calendrier du Mémoire

**Tableau 1** : Calendrier 2024-2025 pour le mémoire de Master MEEF

---

<sup>6</sup> Dans le cas où la préparation du mémoire a donné lieu à une expérimentation.



## CALENDRIER DU MÉMOIRE

	Parcours	Dates
Choisir son directeur de mémoire et compléter le questionnaire en ligne sur l'ENT	Tous les parcours	<b><u>Avant le 1er octobre 2024</u></b>
Rendre son mémoire définitif (dépôt sur l'ENT) <b>Le mémoire devra impérativement être déposé sur « DépôtMémoire » au plus tard une semaine avant la date de soutenance convenue entre le directeur et l'étudiant.</b>	Tous les parcours	Entre le lundi 27 janvier 2025 (le matin, 8h) et le lundi 19 mai 2025 (à minuit)
Soutenance de mémoire	Tous les parcours	Entre le lundi 3 février 2025 et le mercredi 28 mai 2025

**Le concours « MMM180 » (*Mon Mémoire MEEF en 180 secondes*)**

Nous n'avons pas encore d'informations si ce concours aura lieu cette année universitaire.

## 7. ANNEXE

### 7.1. Annexe 1 : le dépôt du mémoire final sur la plateforme DépôtMémoire

L'université, dans le cadre de la dématérialisation des documents, a initié à partir de cette année le dépôt des mémoires de master sous forme numérique. Aussi est-il demandé aux étudiants de masters 2 MEEF, de déposer leur mémoire sous forme numérique via une plateforme dédiée, appelée « DépôtMémoire ».

- **Où déposer** : ENT/Mes Outils/Campus : DépôtMemoire



Figure 1 : Capture d'écran de l'ENT, indiquant le positionnement de la plateforme DépôtMémoire

- **Quand** : voir calendrier ci-dessus
- **Format du fichier** : PDF/A (ce format normalisé garantit l'archivage à long terme des documents numériques).
- **En cas de problème** : une assistance est proposée à la BU (contact-scd@upf.pf ou appeler au 40 866 406).
- Comment produire un fichier en format PDF/A :
- Avec Word 2007/2010, Fichier / enregistrer sous / choisir le format pdf / options -> PDF/A.

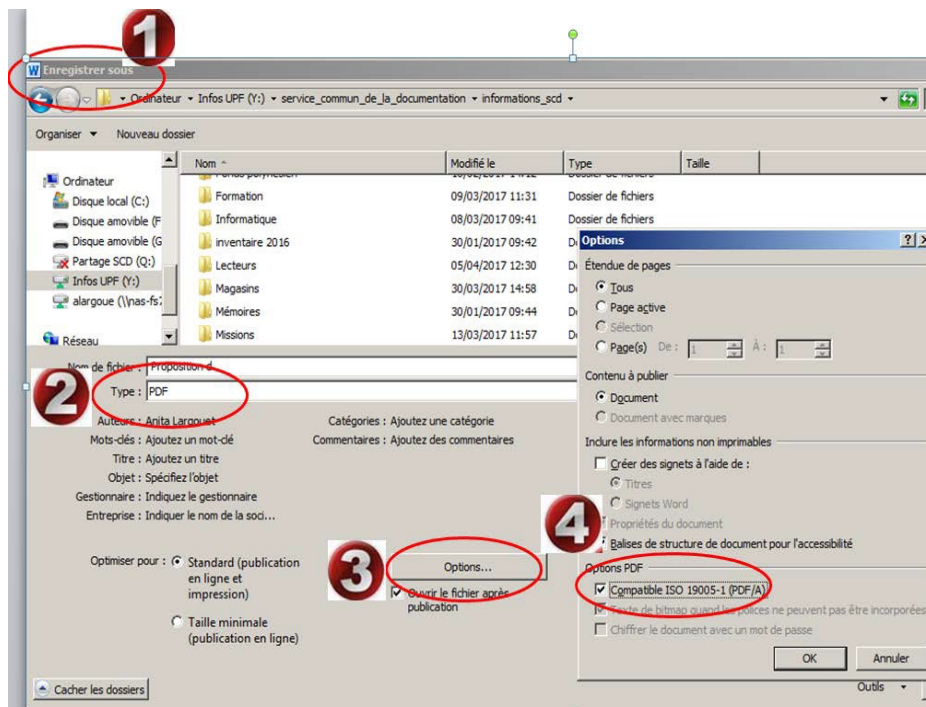
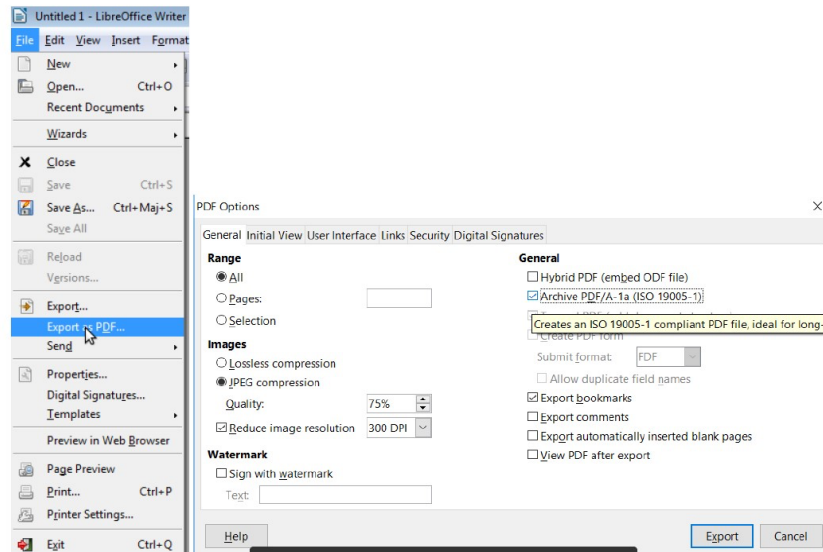


Figure 2 : Capture d'écran d'un fichier Word, préparé à être transformé en PDF A (enregistrer sous)

- Avec Libreoffice et Openoffice (procédures similaires)

- OpenOffice : <https://www.openoffice.org/>

Dans tous les programmes de la suite LibreOffice et OpenOffice, vous pouvez aller dans **Fichier, Exporter** au format **PDF** et cocher l'option **Archive PDF/A-1a**. Cliquez ensuite sur **Exporter**.



**Figure 3** : Capture d'écran indiquant la transformation d'un fichier Libreoffice et Openoffice en PDF/A

D'autres informations pour la production de fichiers PDF archivables : <http://guides.library.jhu.edu/c.php?g=202613&p=1334965#14679446>